

Disparus : « Nous avons le droit à la vérité... »

Les familles des victimes de disparition forcée appellent à signer une pétition réclamant que la lumière soit faite sur le sort des leurs.

OLJ / Par Nada MERHI, le 14 avril 2017



Des femmes visitant l'exposition de Wissam Khoury dans le jardin Gibran Khalil Gibran.
Photo Nasser Traboulsi

Elles étaient une poignée de femmes hier à effectuer le déplacement dans les différentes régions du pays pour réitérer, au nom des milliers de familles de victimes de disparition forcée en Syrie et au Liban, leur attachement à leur droit à connaître la vérité sur le sort de leurs proches.

Comme elles le font depuis douze ans déjà lorsqu'elles ont entamé le 11 avril 2005 leur sit-in dans le jardin Gibran Khalil Gibran, elles se sont rassemblées sur les lieux de la tente, place Riad el-Solh, près de l'Escwa. Hier, à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire du début de la guerre civile, le 13 avril 1975, elles ont lancé la campagne de collecte de signatures sur la pétition réclamant la vérité sur le sort des milliers de victimes de disparition forcée. Une exposition de photographies sur le thème Stolen Lives (Des vies volées) de Wissam Khoury était également organisée.

« Cette pétition constitue une feuille de route », affirme Wadad Halaouani, présidente du Comité des familles des disparus et kidnappés au Liban. « C'est la solution minimale acceptable au drame des victimes de disparition forcée et à leurs familles », martèle-t-elle.

Le Comité des familles des disparus et kidnappés au Liban et le Comité des familles des détenus libanais en Syrie adressent cette pétition à la Chambre et au Conseil des ministres. Ils les appellent à « procéder à la collecte de l'ADN des familles » et à « voter la loi, actuellement en examen à la Chambre, visant la formation d'une commission d'enquête indépendante qui sera chargée du dossier ».

« Nous voudrions collecter le plus grand nombre possible de signatures en l'espace de quarante-cinq jours », précise Wadad Halaouani, qui explique que la pétition peut être signée également en ligne à l'adresse :

www.goo.gl/mrWnmy

Le drame des familles en chiffres

Le mauvais temps n'a pas eu raison de l'inlassable quête des familles de la vérité. Elles étaient fidèles au rendez-vous, comme elles l'ont toujours été, depuis plus de trois décennies que dure leur attente. Leur compagnon de route et défenseur de leur cause, Ghazi Aad, décédé en novembre dernier, leur manque. Mais « il continue à veiller sur nous, là où il est », affirment les femmes, usées par une souffrance qui n'a que trop duré.

Ce drame n'en finit pas : il est toujours là 42 ans après le début de la guerre, 27 ans après le retour de la paix, 35 ans après la création du Comité des familles des disparus et kidnappés au Liban, 27 ans après la fondation de Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil) et 17 ans après le lancement de la campagne « Notre droit à la vérité ». À cela s'ajoutent douze années de sit-in dans le jardin Gibran Khalil Gibran, cinq années écoulées depuis que le Comité international de la Croix-Rouge a présenté au Conseil des ministres un projet visant à collecter l'ADN des familles des victimes de disparition forcée et trois années passées depuis que la proposition de loi pour la formation d'une commission parlementaire chargée du dossier a été présentée au Parlement.

Pourquoi le président de la République ne tient-il pas ses promesses formulées lors de son discours d'investiture concernant le dossier des disparus ? Pourquoi la Chambre tarde-t-elle à voter la loi ? Pourquoi le Conseil des ministres n'inscrit-il pas à son ordre du jour le projet du CICR ?

Autant de questions auxquelles des réponses tardent à être données.
« Atermolement. » C'est ainsi que les familles résument la stratégie adoptée par les responsables vis-à-vis de leur dossier. « Ils cherchent à nous ramener à la case départ », déclare Wadad Halaouani, qui souligne que le dossier des victimes de disparition forcée est « un aspect important » de la guerre que les responsables ne peuvent plus continuer à négliger.

(Lire aussi : « Peut-on nommer au théâtre, dans ce pays, les choses par leur nom comme nous le faisons dans la vie ? »)

« Des vies volées »

Le jardin Gibran Khalil Gibran a été hier, à l'occasion de la commémoration du 13 avril, la scène d'une exposition de photographies réalisées par Wissam Khoury sur le thème Des vies volées. À travers les douze clichés présentés, pris entre 2010 et 2016, le jeune photographe cherche à mettre l'accent sur « cette cause humanitaire » et à « pousser les responsables à assumer leurs obligations vis-à-vis du dossier ».

« Je n'ai pas une personne disparue dans ma famille, mais c'est une cause qui doit interpeller tout un chacun, d'autant qu'il y a des fosses communes qui n'ont pas encore été ouvertes, confie Wissam Khoury. Ce dossier devrait constituer une priorité pour la société et les responsables. Si le dossier n'est pas résolu, on ne peut pas tourner la page et aller de l'avant. »

C'est en 2009 que le jeune photographe a été sensibilisé à la cause. Cette année-là, il avait commencé à visiter la « tente » des familles. Il était encore étudiant et axait ses projets sur la mémoire de la guerre : les camps, les endroits bombardés et détruits... « J'ai alors pensé à faire un projet en relation avec le dossier des disparus, souligne-t-il. Je voulais faire une chose différente. J'ai pris des cartes par satellite du Liban, j'ai photographié des endroits où pourraient se trouver les disparus... » Et Wissam Khoury de conclure : « Les familles ont le droit d'être fixées sur le sort de leurs proches et d'enterrer dignement leurs morts. »